



---

## AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION (RÈGLEMENT DE ZONAGE)

### Aux personnes intéressées

#### AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2026, le conseil municipal de Béthanie a adopté un projet du règlement **309-26 modifiant le règlement 123-02 sur le zonage 301 du terrain de l'église.**

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 10 août 2026, à 18 h 00**, à la salle du conseil, au 1321, chemin de Béthanie, Béthanie. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement, d'en expliquer les impacts et de permettre au conseil municipal d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :

- En personne, au bureau municipal de Béthanie, au 1321, chemin de Béthanie, Béthanie, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00.
- Par courriel, en faisant la demande :
  - Par téléphone au 450-548-2826
  - Par écrit à l'adresse [info@municipalitedebethanie.ca](mailto:info@municipalitedebethanie.ca)

FAIT À BÉTHANIE, CE 13 JUILLET 2026

---

Tracy Kelly, DMA  
Directrice générale, greffière & trésorière